

REF : 4089039802 -- 30-03-1994 21:27

P 3 / 21

Distelfax autocall

- 2 -

\*\*\*\*\*

EU - R E V I E W

Activities of the Institutions  
of the European Union

\*\*\*\*\*

No 595 DU 30 MARS 1994

Information hebdomadaire aux  
Délégations de la Commission européenne  
sur les travaux principaux  
des Institutions de l'Union européenne

De la part du Secrétariat général - Horst-Jürgen TITTEL  
Service "Information des Délégations de la Commission"  
BREY 6/348 - tél. 52375/52125 - téléfax 296.59.96

EN CAS DE PROBLEME DE TRANSMISSION VEUILLEZ VOUS ADRESSER AU  
SERVICE FAX : Tél. 29.51206

REF : 4089039802 - 30-03-1994 21:27

P 4 / 21

Distelfax autocall

- 3 -

Voici un résumé des principales activités des Institutions de l'Union européenne .

GATT AND DEVELOPING COUNTRIES : AN OPEN LETTER OF SIR LEON BRITAN

I. COMMISSION

1. FYROM : ETAT DE LA SITUATION
2. TRANSPORT : RESEAU TRANSEUROPEEN
3. SANTE : LUTTE CONTRE LE CANCER
4. CONTINGENTS QUANTITATIFS COMMUNAUTAIRES : MODALITES D'APPLICATION
5. POLITIQUE D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION : RELAIS ET RESEAUX
6. PECHE : FILETS MAILLANTS DERIVANTS
7. GRANDE EUROPE : SEMINAIRES DE REFLEXION
8. CHYPRE ET MALTE : CONCLUSION DES 4EMES PROTOCOLES FINANCIERS
9. HUNGARY : SIGNATURE OF PHARE INDICATIVE PROGRAMME
10. ALBANIA AND MOLDOVA : FINANCIAL ASSISTANCE
11. SLOVENIA : VISIT OF PRIME MINISTER JANEZ DRNUSEK (29 MARCH)
12. EU-USA : DRINKS AGREEMENT
13. LATIN AMERICA : BANANA AGREEMENT
14. ZAMBIA : CONSULTATIVE GROUP (PARIS, 22-23 MARCH)
15. AIDES : TERRITOIRES OCCUPEES - ALGERIE - MOZAMBIQUE - BOLIVIA
16. PREVISIONS

II. CONSEIL DE L'UNION EUROPEENNE

1. CONSEIL "AFFAIRES GENERALES" (CONSEIL INFORMEL DE IOANNINA (26 27 MARS)
2. CONSEIL "ENVIRONNEMENT" (24-25 MARS) (SUITE DE L'EU-REVIEW No 594, pt. II.6)
3. CONSEIL "AGRICULTURE" (28-29 MARS)

III. PARLEMENT EUROPEEN

1. TRAVAUX PRINCIPAUX DES COMMISSIONS (21-25 MARS)
2. MALTA : VISIT OF PRESIDENT KLEPSCH (25 MARCH)
3. PREVISIONS

IV. COMITE DES REGIONES

1. PREVISIONS : SESSION PLENIERE

V. COMITE ECONOMIQUE ET SOCIAL

1. SESSION PLENIERE (BRUXELLES, 23-24 MARS)

VI. ORGANISATIONS INTERNATIONALES

1. GATT : CONSEIL DES REPRESENTANTS (GENEVE, 23 MARS)
2. INTERNATIONAL COFFEE COUNCIL (MARCH, 30)

REF : 4089039802 -- 30-03-1994 21:27

P 20 / 21

Distelfax autocall

- 19 -

Le Comité a adopté également avec débat deux autres avis :

- le premier, relatif au livre vert sur la politique sociale, a réussi à réunir un très large consensus autour de plusieurs propositions concernant l'emploi;
- le second, consacré aux ouvrages en métaux précieux, soutient la méthode de la Commission et accepte le choix proposé entre trois modules de vérification. Toutefois, les représentants UK, D et NL se sont opposés à l'avis, estimant que les intérêts des consommateurs n'étaient pas bien pris en compte.

Sept autres avis ont été adoptés selon la procédure sans débat, parmi lesquels un avis concernant le développement de l'industrie audio-visuelle MEDIA qui insiste sur la nécessité de renforcer la coopération entre producteurs européens, un avis sur la transmission de signaux de télévision, favorable à la proposition de la Commission et deux avis soutenant les programmes "Jeunesse pour l'Europe" et "LEONARDO-formation professionnelle".

## VI. ORGANISATIONS INTERNATIONALES

### 1. GATT : CONSEIL DES REPRESENTANTS (GENEVE, 23 MARS)

Le Conseil des représentants du GATT s'est tenu à Genève. Il a traité entre autre des dossiers suivants :

- Panel "Bananes" (nouveau régime) : échanges relativement limités, qui ont montré la grande frustration des exportateurs non membres du GATT (Equateur, Panama) de ne pas être associés aux négociations avec la Communauté. La Mexique a cherché à jouer un rôle de sous marin en leur faveur, en appelant à des négociations effectives impliquant l'ensemble des parties. Les ACP, pour leur part, ont indiqué que dans une telle hypothèse, ils devraient d'être également associés. L'intervention de la Colombie (parlant également au nom du Venezuela) a été caractérisée par sa modération, celle du Guatemala (au nom de l'Equateur, du Panama et du Honduras) étant nettement plus agressive. La Communauté a souligné que des négociations intensives étaient en cours, et que les parties en présence se devaient d'apprécier avec justesse la flexibilité possible de chacun. Pour ce qui est du Panel, la Communauté n'en était qu'à l'examen préliminaire, et l'affaire devrait donc être reportée au prochain Conseil, si d'ici là aucune solution n'était trouvée.
- Super 301 américaine : aux critiques japonaises à l'encontre de la super 301 américaine, les États-Unis ont répondu en affirmant qu'ils pensaient pouvoir utiliser leur super 301 d'une manière compatible avec le GATT. La Communauté a rappelé la position du Conseil de l'Union européenne en la matière et indiqué qu'elle examinait de très près la question de la comptabilité de cette mesure avec le GATT. Hong-Kong, la Corée, l'Argentine et l'Australie sont intervenus avec des déclarations plus incantatoires que substantielles.

REF : 4089039802 - 30-03-1994 21:27

P 19 / 21

Distelfax autocall

- 18 -

3. PREVISIONS

Voici les points les plus importants qui seront traités par les commissions parlementaires au cours de la semaine prochaine :

Affaires étrangères et sécurité

- Visite de M. Juan Carlos WAGMOSY, Président du Paraguay;
- Rencontre avec M. Jüri LUIK, Ministre des Affaires étrangères de la République d'Estonie;
- Action commune sur le Pacte de stabilité en Europe (adoption d'un projet de recommandation);
- Droit d'intervention humanitaire; (adoption d'un rapport BERTENS);
- Elargissement (préparations des avis conformes);
- Situation en Iran (préparation d'un rapp. ROTH);
- Création d'un tribunal international pour les crimes de guerre (vote d'un rapp. LANGER);
- Situation au Sri Lanka (vote d'un rapp. GAWRONSKI);

Relations économiques extérieures

- Préparation des avis sur les accords avec les 4 pays candidats;
- CEE-INDE : accord de coopération (vote d'un rapp. LEMMER);
- Situation en Amérique centrale (vote d'un rapp. JUNKER);
- Evaluation de l'aide occidentale à la CEI (vote d'un rapp. RANDZIO PLATH);
- Echanges commerciaux des produits agricoles avec les pays de l'Europe centrale et orientale (Examen d'un rapp. SONNEVELD).

IV. COMITE DES REGIONS1. PREVISION : SESSION PLENIERE

Le Comité des régions tiendra sa deuxième session plénière à Bruxelles les 5 et 6 avril 1994.

Au centre des travaux figureront des points concernant l'organisation interne du Comité comme son Règlement intérieur, la constitution des commissions et le calendrier des réunions futures.

Le Comité élaborera également son premier avis au sujet des Fonds de cohésion (rapporteur M. MOTA AMARAL).

V. COMITE ECONOMIQUE ET SOCIAL1. SESSION PLENIERE (BRUXELLES, 23-24 MARS)

Le Comité économique et social a tenu à Bruxelles, les 23 et 24 mars, sa 314ème session plénière.

M. BLANC, Président du Comité des régions, est intervenu pour présenter les objectifs de ce nouvel organe, en précisant que CES et CDR devraient, le plus rapidement possible, être autonomes quant à leurs moyens.

Lors de l'examen de l'avis relativement critique sur les prix agricoles, M. STEICHEN a signalé, notamment, que la Commission envisageait de présenter des propositions concernant les relations avec les PECO en matière agricole.

REF : 408903982 - 30-03-1994 21:27

P 18 / 21

Distelfax autocall

- 17 -

La commission du contrôle budgétaire a, en présence de M. SCHMIDHUBER, provisoirement terminé le débat de décharge 1992 en votant le rapport intérimaire de M. CORNELISSEN concernant l'exécution du budget général pendant l'exercice 1992. Ce rapport recommande l'ajournement de la décharge jusqu'à ce que des solutions soient trouvées sur trois points : quotas laitiers (apurement des comptes), OCM tabac (éclaircissements) et UCLAF (attribution définitive des 50 postes). Le vote a été politique, chose rare pour la décharge : le PPE votant en faveur du report, le PSE aurait pu accorder la décharge.

La décharge pour l'exécution du budget CECA en 1992 a été recommandée à l'unanimité. La décharge pour la gestion de FED des 1992 ne sera votée qu'à Strasbourg au début de la session d'août : les membres attendent des assurances par M. MARIN sur la budgétisation du FED.

La commission institutionnelle a tenu une courte réunion dans laquelle elle a principalement évoqué avec M. BROUWER, Directeur de Cabinet de M. van den BROEK, des questions liées à l'élargissement : compromis éventuel sur la minorité de blocage, structure des actes d'adhésion, modalités financières, garantie des pays candidats concernant l'environnement et article 100 A.

Les membres ont, par ailleurs, brièvement poursuivi leur échange de vues sur la directive concernant le droit de vote et d'éligibilité aux élections municipales et sur l'investiture de la Commission.

La sous-commission monétaire a rencontré M. WAIGEL, Ministre allemand de l'Economie et M. ALPHANDERY, Ministre français de l'Economie et des Finances, qui ont présenté conjointement les programmes de convergence allemand et français.

Les deux ministres ont souligné d'emblée l'importance et le symbolisme d'avoir soumis ensemble le programme de convergence des deux pays, ce qui montre leur volonté à rendre crédibles les critères prévus par la TUE.

## 2. MALTA : VISIT OF PRESIDENT KLEPSCH (MARCH, 25)

The President of the European Parliament came to Malta.

The visit was organised at very short notice as the President of Malta, Dr Gansu TABONE who at the end of his term of office, wanted to invest Dr KLEPSCH as a Companion of Honour in the National Order of Merit.

In his various statements, in particular to the press upon his arrival, President KLEPSCH underlined the positive approach of the Union, and in particular, the European Parliament, to Malta's membership application. He has committed himself, while he is still in office, to press the European Council in Corfu to decide upon the opening of negotiations with Malta. He also said that such negotiations should not need to take very long. He did not say that he felt they should be concluded by 1996 (as the press reported).

Asked about Malta's participation as observer at the 1996 IGC, he explained why such status does not exist, and that consultation may be possible if Malta's negotiations would have progressed sufficiently (reference was made to Spain/Portugal and the Single Act).

President KLEPSCH was also received by the Prime Minister.

REF : 4089039902 - 30-23-1994 21:27

P 17 / 21

Distelfax autocall

- 16 -

### III. PARLEMENT EUROPEEN

#### 1. TRAVAUX PRINCIPAUX DES COMMISSIONS (21-25 MARS)

Le point central qui a dominé les débats dans sept des dix-sept commissions qui s'étaient réunies pendant la semaine écoulée était celui de l'élargissement.

Les membres de la commission des affaires étrangères en présence du président en exercice du Conseil, M. PANGALOS, ont fait connaître à cors et à cris leur opposition à un compromis en matière de minorité de blocage qui serait inférieur à 27 voix.

L'ensemble des initiatives communautaires a par contre fait l'objet des discussions non conflictuelles dans quatre commissions.

En revanche, la discussion sur la décharge du budget 1992, qui a eu lieu en présence de M. SCHMIDHUBER, a buté sur les quotas laitiers, le tabac et l'UCLAF et son ajournement a été recommandé. La décision sur le paquet "prix agricoles" a également été reportée en avril.

De très nombreux députés étaient présents mercredi à la commission des affaires étrangères et de la sécurité pour un échange de vues très franc et apprécié avec M. PANGALOS, président du Conseil sur la "crise" ouverte au Conseil par l'absence de résultats sur le chapitre institutionnel, en particulier la question de la minorité de blocage.

Les députés ont réitéré leur opposition à une minorité de blocage autre que de strictement 27 voix, et au-delà, réaffirmé la volonté du Parlement de lier l'élargissement à l'approfondissement et insisté sur le respect strict et total de procédure de l'avis conforme. Ils ont également exigé la participation pleine et directe du Parlement à un groupe de travail ad hoc en vue de la préparation de la CIG de 1996.

Ils ont montré, en conséquence, les plus grandes réserves sur une "nouvelle" proposition de compromis avancée par la Présidence.

Par ailleurs, les députés ont entendu M. PAPAZIAN, Ministre des Affaires étrangères d'Arménie sur les problèmes qui se posent à ce peuple, notamment dans ses relations avec la Turquie. Ils lui ont exprimé le soutien du Parlement.

Un entretien avec Mme ASHRAWI, commissaire du Comité indépendant palestinien pour les droits des citoyens et avec M. Y. LIOR, Ambassadeur d'Israël auprès des Nations-Unies à Genève, a vu s'affronter les deux personnalités en dépit de leur approbation commune du processus de paix engagé.

Les députés les ont interrogés sur leur vision de l'avenir dans les territoires occupés, en particulier au regard à la question des droits de l'Homme.

Enfin, à une très large majorité, les députés ont adopté le rapport de M. ROBLES PIQUER sur la démocratisation en Afrique.

La commission REX a poursuivi la préparation de ses avis sur l'élargissement qu'elle doit rendre à la commission des affaires étrangères compétente au fond. Si la commission est prête à essayer de respecter le calendrier (avis les 5/6 avril, vote en CAES le 25 avril et éventuellement vote en plénière le 4 mai), un certain scepticisme régnait quant au réalisme de ce calendrier.

Dans une réunion de routine, la commission des budgets a procédé à un premier échange de vues sur les implications budgétaires de l'élargissement.

REF : 4089039802 - 30-03-1994 21:27

P 14 / 21

Distelfax autocall

- 13 -

et sur lequel les délégations devront se prononcer au Coreper mercredi, 30 mars, a répondu :

"Il s'agit d'un texte de la présidence. Il est de bonne foi de dire que des progrès ont été faits grâce notamment à la présidence grecque. Le climat entre les Douze était bien meilleur et nous avons pu discuter d'amendements au texte présenté par M. VAN DEN BROEK et moi-même. La Commission étant un collègue, vous comprendrez que j'attends sa délibération mardi prochain 29 mars de façon à ce qu'elle puisse faire connaître son avis à la conférence de mercredi en temps utile.

Mais comme cela ne vous suffira pas, je vous dirai que, pour ma part, je demeure réservé et j'ai besoin de réfléchir sur quatre points :

1. Est-ce un texte qui a une portée politique, juridique ou institutionnelle ?
2. Si l'on adopte ce texte, quelles seront les conséquences sur la Conférence intergouvernementale de 1996 alors qu'ils devront réfléchir sur le processus de décision pour une Communauté qui comprendra peut-être de 22 à 25 membres ?  
N'y aura-t-il pas là une jurisprudence négative ?
3. J'ai besoin de réfléchir aussi sur le fonctionnement du processus proposé que j'appelais un processus de bonne volonté. Bien entendu, dans le cadre de ce processus, je considère que le recours au règlement intérieur du Conseil est essentiel et notamment à son article 7. Je vous rappelle que le règlement intérieur du Conseil a été modifié après l'Acte unique pour tenir compte d'un passé négatif où le Conseil ne votait presque jamais à la majorité qualifiée. L'article 7 prévoit que si un Etat membre le demande et qu'une majorité simple le décide, on peut passer au vote. La référence au règlement intérieur va donc dans le sens de calmer les préoccupations.
4. Au regard de nos relations avec le Parlement européen, compte tenu de la difficulté qu'ont rencontrée notamment MM. PANGALOS, PINHEIRO et VAN DEN BROEK quand ils ont été devant le Parlement européen, je dois regarder de près le texte concernant le Comité des sages ou des représentants personnels qui travaillerait en association avec le Parlement. C'est un point important pour essayer d'obtenir un avis conforme en mai prochain. Et c'est la seule raison pour laquelle il y a un lien entre la revendication espagnole et britannique d'un côté et, de l'autre côté, cette référence au Comité des sages ou des représentants personnels. J'espère que chaque délégation sera assez sage pour comprendre ce lien. Ce n'est pas une invention, ce n'est pas une idée manichéenne de M. PANGALOS. C'est simplement parce qu'il a vu que, dans les conditions présentes et compte tenu de la contribution apportée par le Parlement européen au développement de la construction européenne - rappelez-vous le rapport SPINELLI et, plus récemment, le rapport HERMAN - pour toutes ces raisons, cette question doit être liée si l'on veut mettre toutes les chances de son côté pour obtenir l'avis conforme".

REF : 4089039802 - 30-03-1994 21:27

P 13 / 21

Distefax autocall

- 12 -

- Situation financière de l'Union;
- Mesures à offrir à l'Afrique du Sud.  
Les rencontres suivantes sont prévues :
- MM. DELORS, MARIN et PALEOKRASSAS reçoivent M. Duncan KAPLAN, Premier Ministre de Côte d'Ivoire (6 avril);
- MM. DELORS et MARIN s'entretiendront avec M. Juan Carlos WASMOSY, Président de la République du Paraguay, en visite officielle à la Commission (7-8 avril).  
Par ailleurs, les déplacements suivants sont prévus :
- M. BANGEMANN ira aux Etats-Unis (5-8 avril);
- M. van den BROEK ira en visite officielle à Moscou où il rencontrera M. KOZYREU, Ministre des Affaires étrangères, ainsi que des membres du gouvernement et du Parlement (7-8 avril).

## II. CONSEIL DE L'UNION EUROPEENNE

### I. CONSEIL "AFFAIRES GENERALES"

#### (CONSEIL INFORMEL DE IOANNINA (26/27 MARS))

Au cours de leur réunion à Ioannina, les ministres se sont penchés, le samedi 26 mars, sur le pacte de stabilité en Europe et l'Ukraine. Dans l'après-midi, ils ont examiné, en présence de Lord OWEN, la question de l'ex-Yougoslavie. Dimanche matin, ils ont parlé des questions institutionnelles avant de discuter avec les ministres des Affaires étrangères des quatre pays adhérents, outre des questions institutionnelles, du Moyen-Orient et de l'Afrique du Sud.

Dans la conférence de presse finale tenue le 27 mars par MM. PAPOULIAS, PANGALOS, DELORS et VAN DEN BROEK, M. PAPOULIAS a résumé les débats de la façon suivante :

"Les Ministres des Affaires étrangères ont souligné la volonté de l'Union européenne de jouer un rôle important sur la scène internationale.

Il faut aussi souligner le rôle des quatre nouveaux adhérents qui ont participé pour la première fois à ces travaux informels.

Quant aux points les plus importants :

- sur la crise de l'ex-Yougoslavie, problème qui est d'une grande importance pour l'Union européenne, nous avons salué l'intention américaine, que nous pensons positive. Nous avons aussi souligné le besoin urgent d'une négociation avec les serbes bosniaques, rappelé que la mission de MM. OWEN et STOLTENBERG devrait se poursuivre sur la base de la carte qui est sur la table, affirmé que l'Union devait se préparer à la reconstruction de la Bosnie et de l'ancienne Yougoslavie en général, décidé de nommer Hans KOSCHNIK, l'ancien maire de Brême comme administrateur de Mostar.
- sur la FYROM, nous avons exprimé nos arguments politiques sur ce point et échangé notre point de vue avec nos partenaires.
- sur le Moyen-Orient, nous avons parlé de l'envoi d'observateurs au processus de paix et de préparer la participation aux tâches de la police de Gaza et de Jéricho, sujets qui seront examinés le 16 avril.

Par ailleurs, nous avons eu des échanges de vues approfondies sur l'Afrique du Sud, l'Ukraine et la proposition BALLADUR de pacte de stabilité".

Sur les questions institutionnelles, le président DELORS, interrogé sur son appréciation du compromis mis sur la table par la présidence



REF : 4089039822 - 30-03-1994 21:27

P 16 / 21

Distel fax autocall

- 15 -

Le Conseil de juin, et à étudier l'opportunité de faire des propositions visant à renforcer les programmes ou mesures relatifs à l'efficacité énergétique et aux énergies renouvelables. Cette décision est importante car elle traduit la volonté unanime du Conseil de ne pas se limiter à certaines mesures, mais à considérer également la taxe CO2-énergie comme l'un des éléments importants de la stratégie pour limiter les émissions de CO2. Le Commissaire PALEOKRASSAS a lancé un appel au Conseil pour que cesse la "partie de ping-pong" engagée avec les Conseil "Energie" et "Finances". Les Ministres de l'Environnement sont en fait les premiers responsables du maintien d'un environnement acceptable et d'un modèle de développement soutenable.

Le Conseil a adopté une résolution sur la protection des zones côtières, qui invite la Commission à proposer dans un délai de 6 mois une stratégie communautaire pour une gestion intégrée de la zone côtière qui, tout en tenant compte des problèmes et potentialités spécifiques des différentes zones, fournira un cadre pour sa conservation et son utilisation durable.

Enfin, les Ministres ont eu des échanges de vues très constructifs sur la réduction intégrée de la pollution et le suivi des aspects environnementaux du Livre blanc.

### 3. CONSEIL "AGRICULTURE" (26-29 MARS)

Le Conseil a eu un large débat sans surprise sur le paquet "prix" pour 1994/95 et sur les quotas laitiers. Le Président MORAITIS a indiqué que le Parlement rendra son avis sur le paquet "Prix" lors de sa session d'avril et qu'il a été invité à donner son avis à la même occasion sur les quotas laitiers. Le Conseil compte prendre une décision globale lors de sa session des 25/26 avril. En attendant, il a prorogé les campagnes pour le lait et la viande bovine jusqu'au 30 juin 1994.

Pour le reste, le Conseil a pris une série de décisions ponctuelles à la majorité qualifiée :

- ouverture d'un contingent d'importation pour la viande bovine de haute qualité;
- contingents tarifaires pour la viande bovine de haute qualité, la viande porcine, la viande de volaille, le blé et les résidus de céréales (COM(94) 44);
- restitutions à l'exportation de certains produits agricoles incorporés dans des marchandises hors Annexe II (COM(93) 375);
- financement communautaire des programmes nationaux de rachat des quotas laitiers (COM(93) 675).

Ont été évoqués en outre l'état des travaux au sein de la Commission en vue de l'adoption des programmes relatifs aux mesures d'accompagnement de la réforme, le risque de perturbation du marché de la viande bovine en cas de mesures unilatérales liées au problème de la BSE et les négociations du GATT, y compris le règlement du différend avec certains pays latino-américains sur les bananes.

Distel fax autocall

- 14 -

Sur ce même sujet, M. PANGALOS a rappelé que le Parlement européen avait été associé étroitement et que l'ensemble des textes sera donné au Parlement "dans les délais". Sur le texte de compromis, il a souligné les trois principes qui ont présidé à son élaboration :

- prendre en compte la sensibilité d'une minorité du Conseil;
- dans le cadre des institutions rechercher une solution acceptable par le plus grand nombre;
- éviter la complète paralysie des institutions.

Sur la FYROM, M. PAPOULIAS a dit : "Une discussion s'est déroulée, quelques idées ont été avancées, des critiques ont été émises par certains de nos partenaires. Quant au processus, vous le connaissez, Han VAN DEN BROEK a rendez-vous avec moi demain au Ministère des Affaires étrangères avant de rencontrer ensuite le Premier Ministre M. PAPANDREOU".

Sur ce même problème, le président DELORS a précisé : "Le gouvernement grec a mis en avant l'article 24 du Traité qui se fonde sur les problèmes d'ordre public ou de sécurité externe. La Commission a jugé qu'il n'était pas dans sa compétence stricte d'évaluer une telle situation et nous avons insisté pour que les ministres en discutent, fusse informellement. Ils en ont discuté; ils ont entendu le compte-rendu de la mission de bons offices de H. VAN DEN BROEK auprès du président GLIGOROV et auprès des autorités grecques. Il a été décidé de M. VAN DEN BROEK rencontrerait M. PAPANDREOU lundi, 28 mars, à Athènes" (v. pt. I, 1).

\*\*\*

DERNIERE MINUTE : Comme convenu à Ioannina les douze Etats membres ont communiqué à la Présidence leur position vis-à-vis de la formule de compromis dans l'après-midi du 29 mars. Tous ont déclaré leur accord.

La nouvelle situation sera discutée au cours d'une Conférence des douze Ambassadeurs - où la position de la Commission sera présentée par M. WILLIAMSON - dans l'après-midi du mercredi 30 mars.

Immédiatement après cette Conférence une réunion officielle se tiendra avec les 4 pays candidats afin de clôturer le chapitre institutionnel des négociations d'adhésion pour finaliser l'ensemble des textes.

Les textes juridiques des Traités d'adhésion seront transmis au Parlement afin qu'il puisse préparer son avis conforme pour la session de mai.

## 2. CONSEIL "ENVIRONNEMENT" (24-25 MARS) (SUITE DE L'EU-REVIEW No 594, pt. II.6)

Les délégations n'ont pas été en mesure de se prononcer de manière définitive sur la modification de la directive sur la conservation des oiseaux sauvages.

En ce qui concerne la stratégie communautaire sur le changement climatique et plus particulièrement le projet de taxe CO2/Energie, le Conseil a adopté des conclusions élaboré par la Présidence jugé trop ambitieux quant au fond et nécessitant un examen approfondi. Ces conclusions fixent un mandat précis à un groupe ad hoc "CO2/Energie" à haut niveau et l'invitent à faire des propositions d'ici le Conseil de juin en intégrant les divers points sensibles (partage du fardeau, systèmes de taxation, compétitivité ...). La Commission est invitée à faire une estimation précise des émissions de CO2 en l'an 2000 d'ici.

REF : 4089039802 - 30-03-1994 21:27

P 12 / 21

Distelfax autocall

- 11 -

The agreement involves an increase in the tariff quota to 2.1m tonnes in 1994 and to 2.2m tonnes in 1995. A share of this quota will be allocated to each of these countries individually on the basis of their historic exports to the EC and the national authorities will have the right to give export licences for 70% of these exports. The in-quota tariff will be reduced from 100 ecu/tonne to 75 ecu/tonne on the full tariff quota.

It is agreed therefore, that Colombia, Costa Rica, Nicaragua, Venezuela and the EC will not pursue the adoption of the GATT panel report. Furthermore, the four countries concerned will not initiate GATT dispute settlement procedures against the EC's regime for the duration of this agreement i.e. until 31 December 2002.

#### 14. ZAMBIA : CONSULTATIVE GROUP (PARIS, 22-23 MARCH)

At the Zambia Consultative Group Meeting, Mr LIVI, on behalf of the European Commission, underlined the need for continued progress with regard to democratisation and good governance in Zambia. He drew attention to the large amounts of aid - both in balance of payments and project aid - already disbursed by the European Commission in support of Zambia. Given particularly the high level of Zambia's external debt, the Commission indicated its intention to continue its financial assistance to Zambia in 1994. It is likely to commit a further 32 million ECU in project and balance of payments support, but additional funds could, however, be made available depending on developments.

Overall, the Consultative Group was deemed successful in that for the first time in the history of Zambia's Consultative Group meetings, the financing gap has been closed.

#### 15. AIDES : TERRITOIRES OCCUPEES - ALGERIE - MOZAMBIQUE - BOLIVIA

La Commission a décidé les aides humanitaires suivantes :

- TERRITOIRES OCCUPEES : 2,3 MECU en aide alimentaire d'urgence pour l'achat de 8.500 tonnes de farine de blé, à distribuer par le biais de l'UNWRA aux familles de Cisjordanie et de la bande de Gaza, touchées par le couvre feu
- ALGERIE : 1,1 MECU en faveur des réfugiés algériens au Sud-Ouest de l'Algérie visant la mise en oeuvre d'un projet médico-sanitaire à hauteur de 500.000 ECU et d'une aide alimentaire de 500.000 ECU.
- MOZAMBIQUE : 350.000 ECU en vue de la réalisation d'un programme médical.
- BOLIVIA : 410.000 ECU destinés à endiguer une épidémie de choléra déclenchée dans la province Cordillera.

#### 16. PREVISIONS

Les points suivants figurent au projet de l'ordre du jour de la prochaine réunion hebdomadaire de la Commission qui aura lieu à Bruxelles le mercredi 6 avril 1994 :

- Livre vert sur la politique audiovisuelle;
- Organisation de la Conférence européenne de l'audiovisuel;
- Réforme de l'OCM viti-vinicole;
- Introduction de l'ECU comme monnaie unique;
- Coopération transfrontalière dans le cadre de PHARE;

Distelfax autocall

- 10 -

reform process will need to be gradually discontinued and replaced by private capital flows. In this context, Mr CHRISTOPHERSEN considered that the authorities of Albania should make every endeavour to normalize the relations with the country's commercial creditors so as to allow private trade financing and foreign direct investment to resume rapidly.

#### 11. SLOVENIA : VISIT OF PRIME MINISTER JANEZ DRNUSEK (29 MARCH)

Prime Minister JANEZ DRNUSEK, accompanied by Foreign Minister LOJZE PETERLE, in Brussels to sign a "Partnership for peace" agreement with NATO, has met President DELORS on 29 March. The discussion was centered on progress of Slovenian policy of economic transformation and the prospects for strengthening EU/Slovenia relations. Both sides agreed that it was possible and desirable to negotiate a Europe Agreement as soon as possible. President DELORS assured the Prime Minister that the Commission would see to present the draft mandate to Council for early adoption, possibly in May. It should be possible to overcome difficulties raised by the Italian Government before general elections last weekend. In reply to a question from President DELORS, Prime Minister DRNUSEK welcomed recent developments in Bosnia-Herzegovina (Croat bosnian-muslim Federation and russian sponsored talks in Zagreb on the KRAJNAS) as positive. He mentioned difficulties with the Serb Government to agree on the sharing of assets and debts amongst the successor states of former Yugoslavia.

#### 12. EU-USA : DRINKS AGREEMENT

The European Union and the United States Government on March 1994 exchanged letters finalizing a distilled drinks ("spirits") agreement which will protect the geographic designation of some of each other's best known brands from misuse outside their place of origin.

Under the agreement, which will take effect once the EU formally signs it in the near future, the US will restrict the use of product designations for Scotch Whisky, Irish Whiskey, Cognac, Armagnac, Calvados and Brandy de Jerez to distilled drinks products of EU Member States where they originate. These products will continue to be subject to all US labelling requirements.

Likewise, the EU will restrict the use of the products designations for Tennessee Whisk(e)y, Bourbon Whisk(e)y and Bourbon to distilled US drinks products which will remain subject to all the labelling products of the EU.

Both parties agreed to implement the agreement within sixty days.

#### 13. LATIN AMERICA : BANANA AGREEMENT

The Commissioner for Agriculture and Rural Development, Mr STEICHEN on March 29, announced the conclusion of an agreement with four of the five countries involved in the GATT panel on bananas (Columbia, Costa Rica, Nicaragua, Venezuela).

Announcing the agreement, Mr STEICHEN said he was satisfied with the agreement as it resolves a long running dispute with these countries and at the same time ensures that the objectives of the Community's regime for bananas will continue to be respected i.e. protection of ACP banana producer interests, Community producer and consumer interests and respect of the Community's international obligations.

#### 9. HUNGARY : SIGNATURE OF PHARE INDICATIVE PROGRAMME

The 1994-95 Indicative Programme was signed 29 March 1994 by Dr. Laszlo BOGAR, State Secretary, Ministry of International Economic Relations, on behalf of the Government of the Republic of Hungary, and by Mr. Alan MAYHEW, Principal Adviser, Directorate General for External Relations, on behalf of the European Commission.

Since 1990, Hungary has received substantial assistance (to the tune of 417 million ECU) from the European Union to support its transition to a market economy and to promote civic society goals.

The Indicative Programme (IP) has been drawn up against the background of important developments, notably the signing of the Europe Agreement in December 1991, and its entering into force on 1 February 1994, the PHARE Guidelines for 1993-97 approved by the EU Member States in November 1992, and the Conclusions of the European Council of June 1993 in Copenhagen.

In light of the Government's priorities and taking into account the principles guiding the PHARE assistance, the following three main areas of assistance have been agreed by the Government of Hungary and the European Commission :

- a) private sector development including financial sector reform, enterprise restructuring, investment and trade promotion, agricultural reform, SME development and regional development.
- b) infrastructure development including development of transport infrastructure, improvements of border crossing, environment and energy.
- c) human resources development including support to the TEMPUS programme and public administration reform.

In addition, support will be provided for the implementation of the Europe Agreement

#### 10. ALBANIA AND MOLDOVA : FINANCIAL ASSISTANCE

The Commission has adopted proposals on Community macro-financial assistance to Albania and Moldova. The proposals will be transmitted to the Council and to the European Parliament.

The proposed Community macro-financial assistance will take the form of a ECU 35 million balance of payments grant to Albania and of a long-term ECU 45 million balance of payments loan to Moldova. The principle of Community macro-financial assistance to Moldova has already been agreed upon by the ECOFIN Council in December 1993.

The Community grant to Albania would cover approximately half of the country's residual external financing needs during the first year of the implementation of the stabilization and reform programme supported by the IMF through the Enhanced Structural Adjustment Facility. It will be provided in the context of coordinated support by the Group of Twenty-Four industrialized countries of the transformation process in the Countries of Central and Eastern Europe. This will be the second Community balance of payments grant to Albania. The first grant, amounting to ECU 70 million, was disbursed in two tranches in December 1992 and August 1993.

The loan to Moldova represents about one-third of the external financing gap for 1994 covered by the participants to the Consultative Group for Moldova.

Mr CHRISTOPHERSEN noted also that Community assistance to Albania and Moldova will be instrumental for the success of the comprehensive and bold economic strategy of the two countries. However, exceptional external official support provided at initial critical stages of the

#### 5. POLITIQUE D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION : RELAIS ET RESEAUX

La Commission a approuvé une communication relative à la politique d'information et de communication de la Commission qui s'intitule la politique des relais et réseaux.

Le 30 juin 1993, la Commission avait adopté les principes d'une nouvelle approche de l'information et de la communication. Cette nouvelle approche envisage les réseaux et relais d'une manière plus systématique et plus cohérente en tant qu'importants instruments de la stratégie d'information et de communication.

La présente communication recommande une coordination plus efficace et une meilleure synergie entre les relais. Elle présente des propositions opérationnelles et suggère que la gestion de la politique des relais et réseaux de la DG X soit soumise au contrôle régulier du nouveau comité directeur de l'information et de la communication.

La Commission examinera tous les ans l'évolution des efforts déployés en la matière. (v. doc. SEC(94) 488)

#### 6. PECHE : FILETS MAILLANTS DERIVANTS

La Commission a eu un débat d'orientation au sujet de l'emploi des filets maillants dérivants par les pêcheurs communautaires. L'utilisation de ces filets d'une longueur entre 2,5 km et 5 km est interdite dans les eaux de l'Union européenne depuis 1992. Une dérogation existait cependant en faveur d'un nombre limité de pêcheurs français.

M. PALECKRASSAS, responsable de la politique de pêche, a été chargé de présenter une proposition concrète, qui tiendra compte des résultats de l'échange de vue, pour une des prochaines réunions de la Commission.

#### 7. GRANTÉ EUROPE : SEMINAIRES DE REFLEXION

La Commission a tenu un premier séminaire de réflexion au sujet des relations futures de l'Union européenne avec les pays de l'Europe centrale et orientale.

Se basant sur les conclusions du Conseil européen de Copenhague, elle a discuté d'une stratégie efficace devant conduire à l'adhésion à l'Union des PECO, pour laquelle elle poursuivra ses travaux. Ces travaux devraient porter sur quatre points :

- opportunité, possibilité et méthode de renforcement de la coopération des pays d'Europe centrale et orientale,
- étude de la priorité donnée à la sécurité et à la politique,
- approfondissement des questions liées au Commerce et à l'Agriculture,
- adaptation éventuelle du programme PHARE.

La Commission tiendra un deuxième séminaire de réflexion au sujet des relations avec les pays de l'ex-Union soviétique et elle a convenu qu'une réflexion devra également être menée sur les relations avec les pays de la frontière sud de l'Europe.

#### 8. CHYPRE ET MALTE : CONCLUSION DES 4EMES PROTOCOLES FINANCIERS

Sur la base des conclusions du Conseil du 4 octobre 1993, la Commission prépare actuellement des projets de recommandation au Conseil en vue de la conclusion de nouveaux protocoles financier avec Chypre et Malte.

Les orientations adoptées par la Commission contribueront à faciliter les investissements en identifiant et en mettant en oeuvre les mesures qui aideront à clarifier les choix. Un groupe de représentants personnels des Chefs d'Etat et de Gouvernement (présidé par M. CHRISTOPHERSEN) examine actuellement les problèmes que soulèvent les diverses options financières (v. doc. COM(94) 106).

### 3. SANTE - LUTTE CONTRE LE CANCER

La Commission a adopté un troisième plan d'action contre le cancer pour la période allant de 1995 à 1999.

Ce plan propose d'agir au niveau de la Communauté dans des domaines tels que l'information et l'éducation sanitaires, la formation des médecins, infirmières et autres professionnels de la santé, l'épidémiologie et les registres du cancer, la détection précoce et le dépistage systématique. Le nouveau plan prévoit également, pour la première fois, un contrôle de la qualité des soins, y compris des soins palliatifs.

Cette proposition est la première qui ait été présentée dans le nouveau cadre adopté pour l'action future en matière de santé publique et l'approche de la Commission consistera, en particulier, à encourager la coopération entre les Etats membres et à appuyer leur action par le développement et la mise en oeuvre de réseaux, d'actions communes et de systèmes d'échange d'informations. L'objectif est d'obtenir une valeur ajoutée communautaire en exploitant les efforts et la détermination des autorités appropriées des Etats membres ainsi qu'en faisant appel aux organisations non gouvernementales et aux professionnels de la santé à travers la Communauté. La valeur ajoutée de l'action de la Communauté contre le cancer a été amplement démontrée par les premier et deuxième plans d'action dans des domaines tels que l'élaboration et la diffusion du code européen contre le cancer, la mise sur pied de registres de cancer et de systèmes de dépistage et l'amélioration des programmes de formation et d'échanges de professionnels.

### 4. CONTINGENTS QUANTITATIFS COMMUNAUTAIRES : MODALITES D'APPLICATION

La Commission a approuvé un règlement visant à déterminer les règles d'application à la gestion de tous les contingents quantitatifs communautaires existants ou futurs, à l'exception de ceux faisant l'objet d'un régime spécifique, comme les produits textiles.

Il détermine de manière uniforme les mentions que toute demande de licences d'importation ou d'exportation doit indiquer, quel que soit l'Etat membre auprès duquel cette demande est introduite.

Afin de garantir que les licences d'importation ou d'exportation puissent être utilisées dans l'ensemble de la Communauté, le présent règlement impose que une licence communautaire en prévoyant un formulaire commun.

Une période transitoire se terminant au plus tard le 31 décembre 1995, est instaurée afin d'éviter des difficultés instrumentales d'ordre administratif selon laquelle il sera autorisé sous certaines conditions aux administrations nationales d'utiliser leurs propres formulaires nationaux pour l'émission des licences d'importation (v. doc. C(94)750).

REF : 4089039802 - 30-03-1994 21:27

P 6 / 21

Distelfax autocali

- 7 -

Les orientations adoptées par la Commission contribueront à faciliter ces investissements en identifiant et en mettant en oeuvre les mesures qui aideront à clarifier les choix. Un groupe de représentants personnels des Chefs d'Etat et de Gouvernement (présidé par M. CHRISTOPHERSEN) examine actuellement les problèmes que soulèvent les diverses options financières (v. doc. COM(S4) 106).

### 3. SANTE : LUTTE CONTRE LE CANCER

La Commission a adopté un troisième plan d'action contre le cancer pour la période allant de 1995 à 1999.

Ce plan propose d'agir au niveau de la Communauté dans des domaines tels que l'information et l'éducation sanitaires, la formation des médecins, infirmières et autres professionnels de la santé, l'épidémiologie et les registres du cancer, la détection précoce et le dépistage systématique. Le nouveau plan prévoit également, pour la première fois, un contrôle de la qualité des soins, y compris des soins palliatifs.

Cette proposition est la première qui ait été présentée dans le nouveau cadre adopté pour l'action future en matière de santé publique, et l'approche de la Commission consistera, en particulier, à encourager la coopération entre les Etats membres et à appuyer leur action par le développement et la mise en oeuvre de réseaux, d'actions communes et de systèmes d'échange d'informations. L'objectif est d'obtenir une valeur ajoutée communautaire en exploitant les efforts et la détermination des autorités appropriées des Etats membres ainsi qu'en faisant appel aux organisations non gouvernementales et aux professionnels de la santé à travers la Communauté. La valeur ajoutée de l'action de la Communauté contre le cancer a été amplement démontrée par les premier et deuxième plans d'action dans des domaines tels que l'élaboration et la diffusion du code européen contre le cancer, la mise sur pied de registres de cancer et de systèmes de dépistage et l'amélioration des programmes de formation et d'échanges de professionnels.

### 4. CONTINGENTS QUANTITATIFS COMMUNAUTAIRES : MODALITES D'APPLICATION

La Commission a approuvé un règlement visant à déterminer les règles s'appliquant à la gestion de tous les contingents quantitatifs communautaires existants ou futurs, à l'exception de ceux faisant l'objet d'un régime spécifique, comme les produits textiles.

Il détermine de manière uniforme les mentions que toute demande de licences d'importation ou d'exportation doit indiquer, quel que soit l'Etat membre auprès duquel cette demande est introduite.

Afin de garantir que les licences d'importation ou d'exportation puissent être utilisées dans l'ensemble de la Communauté, le présent règlement institue une licence communautaire en prévoyant un formulaire commun.

Une période transitoire se terminant au plus tard le 31 décembre 1995, est instaurée afin d'éviter des difficultés insurmontables d'ordre administratif selon laquelle il sera autorisé sous certaines conditions aux administrations nationales d'utiliser leurs propres formulaires nationaux pour l'émission des licences d'importation (v. doc. C(S4)752).



## I. COMMISSION

### 1. FYROM : ETAT DE LA SITUATION

Comme convenu au cours de la réunion informelle des Ministres des Affaires étrangères à Ioannina (v. pt. II, 1) M. van den BROEK s'est rendu à Athènes pour s'entretenir avec M. PAPANDEOU au sujet de l'embargo contre la FYROM. M. PAPANDEOU a déclaré que le Gouvernement grec examinera le dossier et donnera sa réponse avant la prochaine réunion de la Commission, prévue pour le 3 avril. A la lumière de cette réponse, la Commission décidera de la suite à réserver à cette affaire et des mesures éventuelles à prendre.

### 2. TRANSPORT : RESEAU TRANSEUROPEEN

La Commission vient d'approuver un ensemble d'orientations couvrant les différents modes de transport en Europe.

La présente proposition de décision vise l'ensemble des infrastructures de transport (terrestre, maritime et aérien) dans une perspective d'intégration intermodale, conformément à l'engagement pris par la Commission à l'égard du PE en octobre 1993.

Les orientations proposées, qui remplacent l'approche "modale" adoptée dans le passé pour les réseaux routiers, fluviaux et de transport combiné, marquent le début d'un processus à long terme dont l'horizon est 2010, en vue d'une utilisation optimale des différents modes de transport et respectueuse de l'environnement. Elles précisent les objectifs, les grandes lignes d'action et les conditions dans lesquelles les projets d'intérêt commun peuvent être identifiés.

Elles ont été élaborées avec l'aide des Etats membres, au travers d'une multitude de groupes de travail, et elles reflètent largement les priorités nationales mises dans une perspective européenne.

Ces orientations qui s'adressent aux Etats membres tracent un cadre d'action précis mais souple, non seulement pour les autorités nationales mais aussi les régions, les pays tiers, les promoteurs, les opérateurs de réseau, l'industrie et les usagers des transports.

Elles servent aussi de cadre de référence pour le choix des interventions communautaires, notamment financières, en particulier le Fonds de Cohésion, les prêts de la BEI, les garanties du nouveau Fonds européen d'Investissements et les interventions budgétaires au titre des réseaux transeuropéens pour lesquels la Commission a adopté en mars une proposition de règlement (voir P/94/18).

Tel qu'il est aujourd'hui conçu, le réseau transeuropéen des transports se présente sous les traits suivants :

- routes (58.000 km);
- chemins de fer (70.000 km) de lignes dont 23.000 km de lignes nouvelles à grande vitesse et lignes classiques améliorées parcourables à 200 km/h;
- réseau de voies navigables (12.000 km);
- réseau de transport combiné;
- les ports;
- les aéroports (250 aéroports);
- systèmes de gestion et de contrôle du trafic.

L'achèvement du réseau transeuropéen de transport nécessite des investissements d'au moins 400 milliards d'écus au cours de 15 prochaines années. Les mesures les plus urgentes à réaliser d'ici l'an 2000 en mobiliseront quant à elles déjà 200 milliards environ.

- 5 -

much in favour of the direction the negotiations took and no doubt wished that they had gone further.

This is in no way an attempt to minimise the problems which will, at least in the short term, face net food importers. This problem was recognised by the GATT and led to the inclusion within the final act of a request for the International Monetary Fund and the World Bank to provide special assistance to those food importers facing specific difficulties. The provision of such assistance will be facilitated by the closer institutional links that will exist between the international financial institutions and the World Trade Organisation which is established by the Uruguay Round.

In the longer term the agreement will act as a catalyst for change within the food importing economies. It is frequently claimed that local producers have no incentives to produce as they can not compete with subsidised food exports from developed countries. The reduction in such subsidised exports is the main explanatory factor behind the anticipated rise in food prices which should stimulate production in developing countries, providing employment and an income for many more of the rural poor.

The above has focused narrowly upon the effect of the Uruguay Round for developing countries. It has to be remembered that trade with developing countries, of great and growing importance as it is, is only one strand of the Community's policy towards developing countries. The Community and its member states are the World's largest aid donor and in the Lomé Convention the Community established a revolutionary form of partnership between developed and developing countries. With regards to debt relief, it is the Community who is pressing the hardest for the widespread adoption of the enhanced Trinidad terms, a more generous package of debt relief than that currently offered by other major donors. In the field of structural adjustment the Community also has its own distinct policies.

However, we are not content to rest on our laurels, our development policy is evolving to take into account lessons learnt from experience and the changing environment. We are, therefore, working on policies to assist the developing countries integrate fully into the world economy. Of particular concern will be our preferential trading regime with these countries. We are currently reviewing our Generalised System of Preferences (GSP) scheme. In addition, we must decide upon how best to allocate our aid budget in view of both changes in the external environment, for example the Uruguay Round, and internal changes resulting from the Maastricht Treaty.

The Uruguay Round is, therefore, just one part, albeit an important one, of the Community's overall external policy: a policy which recognises that the well being of the Community depends upon the well being of the World as a whole.

(s. Sir Leon BRITAN)

Distelfax autocall

- 4 -

GATT AND DEVELOPING COUNTRIES : AN OPEN LETTER OF SIR LEON BRITTON

I have received many letters in recent weeks concerning the effect of the recent Uruguay Round agreement on developing countries. Since the subjects raised are of interest to many European citizens and to many NGOs, I thought it right to compose an open letter which I trust covers the main issues.

Much of the press coverage of the Uruguay Round has focused on the Triad of the European Community, the United States and Japan. This does not, however, reflect the overall level of participation in the negotiations nor, indeed, the way in which the ever more interdependent global economy is viewed by policy makers. One hundred and seventy-two countries participated in the negotiations and developing countries were more active than ever before. Developing countries, like their developed country partners, pushed for the launch of the Round and I have worked closely with many key developing country negotiators to bring the Round to a conclusion.

It is not true that developing country efforts have been in vain or that the main beneficiaries will be the industrialised countries. Trade is not a zero sum game: a freer trading system generates benefits for all of the participants in the developing as well as the developed countries.

It is also wrong to regard the benefits to be derived from the Round, not even correct to consider the developing countries as a single grouping with common characteristics. A number of developing countries, most notably in east and south-east Asia, but also in Latin America as well, are benefiting from the advantages arising from freer trade and export led growth. Some estimates suggest that Asian developing countries could see their trade boosted by up to 6% as a result of the Round.

These countries have realised that, provided they face up to the challenge of establishing sound domestic policies, especially investment in both human and physical infrastructure, their economies can benefit from the opportunities freer trade allows them to expand upon their comparative advantage.

There are some developing countries which are not at present in a position to exploit these opportunities but it is to be hoped that over time they will identify and implement the policies which will enable them to do so. The EC is in the forefront of efforts to help them to do so but this is a point to which I shall return in a later paragraph.

One of the major achievements of the Round was the decision to phase out the Multi-Fibre Agreement which imposed import quotas on textiles and clothing. The intention to phase out the agreement over a ten year period with increases in the size of the quotas in the interim period has not met with universal approval. However, given the divergent views of the participants, it represents the best deal possible and the benefits for developing countries could be considerable. It has been estimated that the removal of the MFA could lead to trade in clothing increasing by 100%.

There has been considerable concern raised over the question of rising world agricultural prices and the effect that this will have upon food importing developing countries. The first thing to say is that the agreement will be of great benefit to food-exporting developing countries. The Cairns group, including members from both the countries in transition and the developing countries, was very

REF : 4069039822 - 30-23-1994 21:27

P 5 / 21

Distelfax autocall

- 4 -

GATT AND DEVELOPING COUNTRIES : AN OPEN LETTER OF SIR LEON BRITTON

I have received many letters in recent weeks concerning the effect of the recent Uruguay Round agreement on developing countries. Since the subjects raised are of interest to many European citizens and to many NGOs, I thought it right to compose an open letter which I trust covers the main issues.

Much of the press coverage of the Uruguay Round has focused on the Triad of the European Community, the United States and Japan. This does not, however, reflect the overall level of participation in the negotiations or, indeed, the way in which the ever more interdependent global economy is viewed by policy makers. One hundred and seventeen countries participated in the negotiations and developing countries were more active than ever before. Developing countries, like their developed country partners, pushed for the launch of this Round and I have worked closely with many key developing country negotiators to bring the Round to a conclusion.

It is not true that developing country efforts have been in vain or that the sole beneficiaries will be the industrialised countries. Trade is not a zero sum game: a freer trading system generates benefits for all of the participants in the developing as well as the developed countries.

It is, as regards the benefits to be derived from the Round, not even correct to consider the developing countries as a single grouping with common characteristics. A number of developing countries, most notably in east and south-east Asia, but also in Latin America as well, are benefiting from the advantages arising from freer trade and export led growth. Some estimates suggest that Asian developing countries could see their trade boosted by up to 6% as a result of the Round.

These countries have realised that, provided they face up to the challenge of establishing sound domestic policies, especially investment in both human and physical infrastructure, their economies can benefit from the opportunities freer trade allows them to expand upon their comparative advantage.

There are some developing countries which are not at present in a position to exploit these opportunities but it is to be hoped that over time they will identify and implement the policies which will enable them to do so. The EC is in the forefront of efforts to help them to do so but this is a point to which I shall return in a later paragraph.

One of the major achievements of the Round was the decision to phase out the Multi-Fibre Agreement which imposed import quotas on textiles and clothing. The intention to phase out the agreement over a ten year period with increases in the size of the quotas in the interim period has not met with universal approval. However, given the divergent views of the participants, it represents the best deal possible and the benefits for developing countries could be considerable. It has been estimated that the removal of the MFA could lead to trade in clothing increasing by 100%.

There has been considerable concern raised over the question of rising world agricultural prices and the effect that this will have upon food importing developing countries. The first thing to say is that the agreement will be of great benefit to food-exporting developing countries. The Cairns group, including members from both the countries in transition and the developing countries, was very

2. INTERNATIONAL COFFEE COUNCIL (MARCH, 30)

Members of the International Coffee Council are expected to adopt the text of a new International Coffee Agreement, a successor to the 1983 Agreement which expires in September.

The new Agreement - unlike its predecessors - will be administrative in character, and the work of the International Coffee organization will now focus on promoting studies and collecting and disseminating statistical information on the coffee economy. It does, however, contain an article which allows for examining the possibility of negotiating a subsequent Agreement "which could contain measures designed to balance the supply and demand for coffee". Consensus on this article, achieved during the negotiation of the Agreement last week, was the key to a successful outcome of the talks.

If, as seems certain, the Council adopts the Agreement, it will come into effect on 1 October 1994.

D.F. WILLIAMSON, SECRETAIRE GENERAL

\*\*\*\*\*

Note aux Délégués

Vous recevrez notre EU-Review plutôt que d'habitude en raison du congé des services à Bruxelles entre le jeudi, 1 avril et lundi, 4 avril inclus.

L'équipe de l'EU-Review vous souhaite, ainsi qu'à vos familles, de joyeuses fêtes de Pâques.

\*\*\*\*\*

